REPONSE

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa et consorts intitulée "Pour une programmation théâtrale à l'intention des enfants"

Renens, le 13 juin 2008/mdyr

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 10 avril 2008, Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa et consorts ont déposé une interpellation au sujet d'une programmation théâtrale à l'intention des enfants à Renens.

L'étude de cette demande fait partie de la réflexion globale en cours sur la politique culturelle de la Ville de Renens pour ces prochaines années. Elle est le prolongement des actions menées pour le jeune public à Renens : Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène, programmation de contes dans les bibliothèques, offre de spectacles pour les élèves des écoles.

La Municipalité partage les considérants de l'interpellatrice, qui souligne l'enrichissement que le théâtre peut apporter au développement de l'enfant, aussi bien au niveau culturel que pour son intégration dans la société. Dans le cadre de sa politique culturelle, la Municipalité étudie la faisabilité d'une programmation théâtrale pour les enfants tout au long de l'année, dans l'ancien cinéma Corso qui devrait être réhabilité dans ce but notamment et au sujet duquel un préavis sera déposé d'ici début 2009. Une réponse détaillée sur la situation à Renens en matière de programmation jeune public et des projets qui s'y rapportent se trouve dans le rapport politique culturelle, transmis avant l'été au Conseil communal.

Il est cependant possible de donner les réponses générales suivantes à l'interpellatrice :

1. Quelle fréquentation ont les théâtres pour enfants des villes voisines ?

Dans la région, seule la Ville de Lausanne soutient plusieurs institutions théâtrales qui organisent une saison de spectacles pour le jeune public : Le Petit-Théâtre, Le Théâtre de marionnettes Double-jeu et jusqu'à l'année dernière le Théâtre pour enfants de Lausanne/TPEL. Au total le public de ces trois théâtres dépasse la dizaine de milliers de spectateurs, qui se répartissent entre spectacles scolaires et représentations publiques. Il faut noter encore que Lausanne réfléchit à un concept de regroupement des différents théâtres pour enfants dans l'ancien cinéma Romandie.

2. Quelle tranche d'âge est la plus intéressée par une programmation théâtrale?

Les très jeunes enfants (de 1 à 4 ans) sont, par le biais de leurs parents, les demandeurs les plus nombreux en matière de spectacles pour les enfants.

Une offre existe également pour les enfants de 5 à 10 ans, puis au degré secondaire (11 à 16 ans). Les préados et les ados restent intéressés par des spectacles ciblés, mais uniquement dans le cadre scolaire, car cette tranche d'âge va peu au théâtre par elle-même et ne souhaite plus être accompagnée par les parents.

3. Quels lieux pourraient, à Renens, accueillir des spectacles pour enfants?

Différents lieux peuvent accueillir des spectacles pour enfants. Cependant, le projet à l'étude pour la réhabilitation du Corso permettra d'offrir une infrastructure adaptée non seulement au théâtre jeune public, mais également à une programmation café-théâtre, pour un public adulte. Ce projet est développé dans le rapport politique culturelle précité.

4. Serait-il envisageable, en collaboration avec les professionnels du spectacle, de proposer une programmation régulière pour les enfants ?

Il est tout à fait envisageable de proposer une programmation régulière pour les enfants. Les créations pour le jeune public sont très nombreuses en Suisse romande et la programmation s'ouvre à de nombreuses troupes étrangères qui organisent des tournées internationales. De plus, les professionnels du théâtre sont de plus en plus curieux du secteur jeune public, ce qui favorisera à terme la création de nouveaux spectacles.

5. Serait-il envisageable, à moyen terme, d'ouvrir un théâtre pour les enfants à Renens ?

Avec la réhabilitation d'un ancien espace culturel tel que le Corso au centre de la Ville et une direction professionnelle, un espace proposant notamment une programmation pour enfants pourrait s'ouvrir rapidement, soit dans le courant de l'année 2009. L'offre du Corso pourra être étoffée en proposant, en plus du théâtre, des projections pour jeune public et d'autres prestations (musique, stages, etc.), tant pour enfants, adolescents et adultes.

La Municipalité partage la conclusion de l'interpellatrice sur le rayonnement et les synergies que suscite la programmation de spectacles pour enfants. Elle est persuadée que le développement d'une programmation jeune public permettra de répondre à une demande, non seulement de Renens mais également du district de l'Ouest lausannois.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa et consorts.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique : Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Jean-Daniel LEYVRAZ